

Mercredi 19 avril 2018 – Grande Salle de Cheyres**1. SALUTATIONS**

1. Le président ouvre la séance et salue les 96 participants. Il salue en particulier notre curé l'abbé Lukas Babiarz ainsi que les prêtres présents sans oublier l'équipe pastorale et Francis Duc délégué de notre paroisse à la CEC. Il remercie également la commune de Cheyres-Châbles pour leur accueil en leurs locaux.

Excusés : L'abbé Antoine Kankoe, Denis Rossier, conseiller de paroisse, M. le préfet Nicolas Kilchoer, le conseil communal de Cugy, Daniel Duc et Nicole Savary délégués à la CEC, Jean-Louis Volery Joseph Borcard, Rose-Marie et André Bise, Philippe Marchello, Jean-Paul Marmy, Marianne Berset, Pierre-Alain Davet, Martine Roulin et Jean-Jacques Francey.

Cette assemblée a été convoquée selon la décision prise lors de l'assemblée du 14 mars 2018, soit

1. Feuille officielle parution 15 jours ouvrables avant l'assemblée
2. Affichage aux piliers publics des communes concernées
3. Affichage dans les églises
4. Tout ménage dans la totalité de la paroisse

Il n'y a aucune remarque quand au mode de convocation.

Le président passe ensuite la parole à notre curé modérateur Lukas pour la prière.

2. LES SCRUTATEURS SERONT : Alexandre Siffert et Christian Martin**LECTURE DES TRACTANDA**

1. Salutations et prière
2. Nomination des scrutateurs et lecture des tractanda
3. PV de l'assemblée du 14 mars 2018
(Le PV ne sera pas lu mais mis à disposition 30 minutes avant l'assemblée pour lecture)
4. Présentation des résultats des comptes 2017 des 12 anciennes paroisses. Les comptes ne seront pas lus durant l'assemblée mais seront consultables dès 19h00.
Pour chaque paroisse :
 - a) Présentation des comptes de fonctionnement
 - b) Préavis de la commission financière de chaque ancienne paroisse
 - c) Vote des comptes de fonctionnement
 - d) Présentation des résultats des comptes d'investissements
 - e) Préavis de la commission financière de l'ancienne paroisse
 - f) Vote des comptes d'investissements
5. Unité Pastoral
 - a) Présentation des comptes 2017 du CoGest
 - b) Rapport des vérificateurs
 - c) Vote
 - d) Dissolution de l'Unité Pastorale
6. Crédit d'investissement pour l'accueil et le bureau à la cure d'Estavayer-le-Lac
- 7- Election des délégués à la CEC
8. Point pastoral
9. Divers

Avant de passer au vote, Alexandre relève que le point 6 : « Crédit d'investissement pour l'accueil et le bureau à la cure d'Estavayer était en projet mais n'a pas été proposé à l'assemblée des budgets car les travaux d'analyse n'étaient pas suffisamment avancés pour articuler un chiffre. La maison étant ancienne, le conseil de paroisse craignait une éventuelle intervention des monuments historiques. La commune a confirmé que ces travaux peuvent être réalisés sans mise à l'enquête ni les services des Biens Culturels. Cette demande est présentée de manière exceptionnelle parce qu'il est vraiment souhaitable d'améliorer l'accueil à la cure et le lieu de travail des secrétaires et de la boursière. L'assemblée est en droit de refuser l'entrée en matière sur ce point, mais pour le confort des prêtres et de l'équipe pastorale, le meilleur moment d'entreprendre ces travaux serait en juillet et août. En cas de refus d'entrée en matière, les travaux seront repoussés d'une année. Il n'y a aucune remarque sur les tractanda, l'assemblée peut donc se dérouler comme annoncé.

3. LE PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE DU 14 MARS 2018

Comme annoncé, il ne sera pas lu, sauf si quelqu'un en fait la demande. Il était à disposition pour lecture 30 minutes avant l'assemblée.

Personne n'en demande la lecture et il est approuvé à l'unanimité.

4. PRESENTATION DES RESULTATS DES COMPTES 2017 DES 12 ANCIENNES PAROISSES

Le déroulement sera le suivant :

- a) **Présentation des comptes de fonctionnement de chaque ancienne paroisse**
- b) **Préavis de la commission financière de chaque ancienne paroisse**
- c) **Vote des comptes de fonctionnement**
- d) **Présentation des résultats des comptes d'investissement et du bilan**
- e) **Préavis de la commission financière de l'ancienne paroisse**
- f) **Vote des comptes d'investissement**

Le président passe la parole à Daniel Baudin pour ces présentations

Daniel Baudin explique qu'en préparant les tableaux qui vont apparaître il a privilégié la simplicité.

Bussy-Morens – Sévaz

Comptes de fonctionnement : Produits : **187'238.70**, Charges : **139'904.60**, résultat : + **47'334.10**

La commission financière a vérifié les comptes par sondages et relève la bonne tenue de la comptabilité. Elle recommande à l'assemblée de les accepter et d'en décharger la caissière et le conseil de paroisse.

Les comptes de fonctionnement sont acceptés à l'unanimité.

La paroisse a fait un investissement de Fr. **2'750.-** contre 142'000.- au budget

Présentation du bilan : Actifs : **656'650.53**, Passifs : **609'316.43**, Résultat positif : Fr. **47'334.10**

La commission financière propose à l'assemblée d'accepter le compte d'investissement ainsi que le bilan avec remerciements à la boursière et à l'ancien conseil de paroisse de Bussy-Morens-Sévaz.

Ce qui est fait à l'unanimité.

Cheyres

Comptes de fonctionnement : Produits : **294'305.10**, Charges : **220'919.45**, résultat : + **73'385.65**

La commission financière a vérifié les comptes par sondages et relève la bonne tenue de la comptabilité. Elle recommande à l'assemblée de les accepter et d'en décharger le caissier et le conseil de paroisse.

Les comptes de fonctionnement sont acceptés à l'unanimité.

La paroisse n'a fait d'investissement en 2017.

Présentation du bilan : Actifs : **645'130.35**, Passifs : **571'744.70**, Résultat positif : Fr. **73'385.65**.

La commission financière propose à l'assemblée d'accepter le compte d'investissement ainsi que le bilan avec remerciements au boursier et à l'ancien conseil de paroisse de Cheyres..

Ce qui est fait à l'unanimité

Cugy-Vesin

Comptes de fonctionnement : Produits : **287'527.05**, Charges : **271'000.90**, résultat : + **16'526.15**

La commission financière a vérifié les comptes par sondages et relève la bonne tenue de la comptabilité. Elle recommande à l'assemblée de les accepter et d'en décharger la caissière et le conseil de paroisse.

Les comptes de fonctionnement sont acceptés à l'unanimité.

La paroisse n'a pas fait d'investissement en 2017

Présentation du bilan : Actifs : **388'626.60**, Passifs : **372'100.45**, Résultat positif : Fr. **16'526.15**

La commission financière propose à l'assemblée d'accepter que le bilan avec remerciements à la boursière et à l'ancien conseil de paroisse de Cugy-Vesin.

Ce qui est fait à l'unanimité.

Estavayer-le-Lac

Comptes de fonctionnement : Produits : **1'074'076.87**, Charges : **1'682'042.37**, résultat : + **22'034.50** après des amortissements extraordinaires de Fr. 90'000.-.

La commission financière a vérifié les comptes par sondages et relève la bonne tenue de la comptabilité. Elle recommande à l'assemblée de les accepter et d'en décharger la caissière et le conseil de paroisse.

Les comptes de fonctionnement sont acceptés à l'unanimité.

La paroisse n'a pas fait d'investissement en 2017.

Présentation du bilan : Actifs : **2'032'005.13**, Passifs : **2'009'970.63**, Résultat positif : Fr. **22'034.50**

La commission financière propose à l'assemblée d'accepter le bilan avec remerciements à la boursière et à l'ancien conseil de paroisse d'Estavayer-le-Lac.

Ce qui est fait à l'unanimité.

Font-Châbles

Comptes de fonctionnement : Produits : **187'790.70**, Charges : **191'954.15**, résultat : **4'163.45**.

La commission financière a vérifié les comptes par sondages et relève la bonne tenue de la comptabilité. Elle recommande à l'assemblée de les accepter et d'en décharger la caissière et le conseil de paroisse.

Les comptes de fonctionnement sont acceptés à l'unanimité.

La paroisse a fait pour Fr. 1'700.- d'investissement en 2017 contre Fr. 90'000.- au budget.

Présentation du bilan : Actifs : **984'957.22**, Passifs : **989'120.67**, Résultat négatif : Fr. **4'163.45**

La commission financière propose à l'assemblée d'accepter le bilan avec remerciements à la boursière et à l'ancien conseil de paroisse de Font-Châbles.

Ce qui est fait à l'unanimité.

Les Montets

Comptes de fonctionnement : Produits : **328'824.22**, Charges : **324'587.-**, résultat : + **4'237.22**

La commission financière a vérifié les comptes par sondages et relève la bonne tenue de la comptabilité. Elle recommande à l'assemblée de les accepter et d'en décharger la caissière et le conseil de paroisse.

Les comptes de fonctionnement sont acceptés à l'unanimité.

La paroisse a fait des investissements à hauteur de **73'682.15** contre Fr. 150'000.- au budget.

Présentation du bilan : Actifs : **865'443.09**, Passifs : **861'205.87**, Résultat positif : Fr. **4'237.22**.

La commission financière propose à l'assemblée d'accepter le bilan avec remerciements à la boursière et à l'ancien conseil de paroisse des Montets.

Ce qui est fait à l'unanimité.

Lully-Bollion-Châtillon

Comptes de fonctionnement : Produits : **241'652.89**, Charges : **240'591.37**, résultat : + **1'061.52**

La commission financière a vérifié les comptes par sondages et relève la bonne tenue de la comptabilité. Elle recommande à l'assemblée de les accepter et d'en décharger la caissière et le conseil de paroisse.

Les comptes de fonctionnement sont acceptés à l'unanimité.

La paroisse a réalisé des investissements de **39'655.90** contre Fr. 44'807.35 au budget.

Présentation du bilan : Actifs : **507'831.06**, Passifs : **506'769.54**, Résultat positif : Fr. **1'061.52**.

La commission financière propose à l'assemblée d'accepter le bilan avec remerciements à la boursière et à l'ancien conseil de paroisse de Lully-Bollion-Châtillon.

Ce qui est fait à l'unanimité.

Murist-La Vounaise-Franex

Comptes de fonctionnement : Produits : **138'765.56**, Charges : **133'807.30**, résultat : + **4'958.26**

La commission financière a vérifié les comptes par sondages et relève la bonne tenue de la comptabilité. Elle recommande à l'assemblée de les accepter et d'en décharger la caissière et le conseil de paroisse.

Les comptes de fonctionnement sont acceptés à l'unanimité.

Le compte d'investissements présente un montant de **243.25**.

Présentation du bilan : Actifs : **126'748.35**, Passifs : **121'790.09**, Résultat positif : Fr. **4'958.26**.

La commission financière propose à l'assemblée d'accepter le bilan avec remerciements à la boursière pour ses 36 ans d'activité à ce poste, et à l'ancien conseil de paroisse de Murist-La Vounaise-Montborget-Franex

Ce qui est fait à l'unanimité.

Notre-Dame-des-Flots

Comptes de fonctionnement : Produits : **285'751.87**, Charges : **258'872.37**, résultat : + **26'879.50**

La commission financière a vérifié les comptes par sondages et relève la bonne tenue de la comptabilité. Elle recommande à l'assemblée de les accepter et d'en décharger le caissier et le conseil de paroisse.

Les comptes de fonctionnement sont acceptés à l'unanimité.

La paroisse n'a fait d'investissement en 2017.

Présentation du bilan : Actifs : **1'055'198.16**, Passifs : **1'028'318.66**, Résultat positif : **Fr. 26'879.50**.

La commission financière propose à l'assemblée d'accepter le compte d'investissement ainsi que le bilan avec remerciements au boursier et à l'ancien conseil de paroisse de Notre-Dame-des-Flots..

Ce qui est fait à l'unanimité

Nuvilly

Comptes de fonctionnement : Produits : **114'157.65**, Charges : **112'347.25**, résultat : + **1'810.40**.

La commission financière a vérifié les comptes par sondages et relève la bonne tenue de la comptabilité. Elle recommande à l'assemblée de les accepter et d'en décharger le caissier et le conseil de paroisse.

Les comptes de fonctionnement sont acceptés à l'unanimité.

La paroisse n'a fait d'investissement en 2017.

Présentation du bilan : Actifs : **409'389.39**, Passifs : **407'578.99**, Résultat positif : **Fr. 1'810.40**.

La commission financière propose à l'assemblée d'accepter le compte d'investissement ainsi que le bilan avec remerciements au boursier et à l'ancien conseil de paroisse de Nuvilly..

Ce qui est fait à l'unanimité.

Seiry

Comptes de fonctionnement : Produits : **72'048.27**, Charges : **59'285.39**, résultat : + **12'762.88**.

La commission financière a vérifié les comptes par sondages et relève la bonne tenue de la comptabilité. Elle recommande à l'assemblée de les accepter et d'en décharger le caissier et le conseil de paroisse.

Les comptes de fonctionnement sont acceptés à l'unanimité.

La paroisse a engagé Fr. **32'525.75** d'investissements contre Fr. 119'000.- au budget.

Présentation du bilan : Actifs : **216'590.10**, Passifs : **203'827.22**, Résultat positif : **Fr. 12'762..**

La commission financière propose à l'assemblée d'accepter le compte d'investissement ainsi que le bilan avec remerciements au boursier et à l'ancien conseil de paroisse de Seiry..

Ce qui est fait à l'unanimité.

Vuissens-Prévondavaux

Comptes de fonctionnement : Produits : **32'654.36**, Charges : **41'792.61**, résultat : - **9'138.25**

La commission financière a vérifié les comptes par sondages et relève la bonne tenue de la comptabilité. Elle recommande à l'assemblée de les accepter et d'en décharger la caissière et le conseil de paroisse.

Les comptes de fonctionnement sont acceptés à l'unanimité.

La paroisse a fait des investissements à hauteur de **302'158.-** contre Fr. 522'950.- prévus au budget.

Présentation du bilan : Actifs : **298'327.60**, Passifs : **307'465.85**, Résultat négatif : **Fr. 9'138.25**.

La commission financière propose à l'assemblée d'accepter le bilan avec remerciements à la boursière et à l'ancien conseil de paroisse de Vuissens-Prévondavaux

Ce qui est fait à l'unanimité.

5. Comptes de l'Unité Pastorale St-Laurent

Les comptes du Cogest sont présentés de la même manière :

Comptes de fonctionnement : Produits : **308'884.65**, Charges **313'868.16**, résultat : - **4'983.49**

La commission financière a vérifié les comptes par sondages et relève la bonne tenue de la comptabilité. Elle recommande à l'assemblée de les accepter et d'en décharger la caissière et le conseil de paroisse.

Les comptes de fonctionnement sont acceptés à l'unanimité.

Bulletin « AU LARGE » : Produits : **33'395.-**, Charges : **41'264.07**, résultat : - **7'869.07**

Présentation du bilan : Actifs : **58'068.20**, Passifs : **63'051.69**, Résultat négatif : **Fr. 4'983.49**.

La commission financière propose à l'assemblée d'accepter le bilan avec remerciements à la boursière ainsi qu'au comité de Gestion de l'ancienne UP St-Laurent, Ce qui est fait à l'unanimité.

L'assemblée décide à l'unanimité de la dissolution de l'UP St-Laurent vu qu'elle n'a plus sa raison d'être.

6. CREDIT D'INVESTISSEMENTS POUR L'ACCUEIL ET LE BUREAU A LA CURE D'ESTAVAYER-LE-LAC

Comme l'a relevé Alexandre Duc au début de cette assemblée, il lui semble que ces travaux soient nécessaires et urgents et ce point restera une demande exceptionnelle. Le conseil de paroisse a consulté un bureau d'architectes de la place qui lui a proposé 2 variantes. Le conseil de paroisse a retenu la variant I, moins onéreuse, soit : démolition du mur de séparation des locaux du rez, démontage et évacuation de l'armoire de la salle des catéchistes, démontage et remontage de la grande armoire du local de la photocopieuse, lissage du sol au niveau du mur démolit et pose d'un tapis de sol qui servira également d'isolant, mise à jour du réseau électrique et informatique. Selon le bureau d'architectes les travaux ne dépasseront le montant de Fr. 50'000.-. La nouvelle commission financière a été informée et relève le caractère exceptionnel de cette demande. Il a rendu attentif le conseil de paroisse à respecter les règlements et également à demander que 2 offres au minimum soient présentées pour ces travaux afin de faire jouer la concurrence. A ces conditions, la CF propose à l'assemblée de l'accepter. Ce qui est fait à l'unanimité.

7. ELECTION DES DELEGUES A LA CEC

Notre nouvelle paroisse doit élire 2 nouveaux délégués ainsi qu'un suppléant à la CEC, Les trois membres actuels, soit Joseph Duc, Daniel Duc et Nicole Savary ont émis le désir de ne plus représenter notre paroisse. Le conseil de paroisse a pris plusieurs contacts et a également sollicité les conseils de communauté. Pour l'instant aucune personne n'a accepté ce mandat. Il passe la parole à Joseph Duc qui explique les charges d'un délégué à la CEC en relevant qu'il y a fait de nombreuses découvertes, de nouvelles connaissances. Elle est composée de 60 membres dont 40 représentants des paroisses et 20 représentants pastoraux. Il encourage l'assemblée à accepter ce mandat. Alexandre Duc demande qui, dans cette assemblée serait intéressé à représenter notre paroisse à Fribourg. Comme personne ne se propose après quelques minutes, il avise que le conseil de paroisse demandera un délai supplémentaire et reprendra son bâton de pèlerin....

8. POINT PASTORAL

Notre curé modérateur Lukas est heureux : après 4 mois de fonctionnement, tous les conseils de communauté sont enfin constitués. Plusieurs messes d'accueil et d'envoi ont déjà eu lieu. Il remercie le conseil de paroisse pour son travail, ainsi que toutes les personnes qui s'investissent dans leur paroisse, et ceux qui travaillent dans l'ombre, car il se rend compte qu'ils sont nombreux.

Mireille Duc avise d'un petit changement dans le programme du pèlerinage à la Salette. En effet, la personne qui avait concocté ce programme n'avait pas tout à fait conscience du temps de déplacement. Nous renoncerons donc à la visite d'une cave de La Chartreuse, le but principal étant le pèlerinage. Avec cet arrêt nous arriverions trop tard à La Salette pour la marche au flambeau, mais nous aurons tout de même l'occasion d'en déguster sur place après la procession. Mireille encourage l'assemblée à s'inscrire, soit au moyen des bulletins déposés au fond de nos églises, soit en appelant le secrétariat.

Gérard Dévaud rappelle que le dimanche 13 mai à 15h00 aura lieu le pèlerinage à Notre-Dame de Bonnefontaine. Les lieux de départ seront mentionnés dans le feuillet dominical.

Un nouveau parcours de confirmation démarrera cet automne. Depuis 4 ans ce parcours est ouvert à tous les fidèles dès la Première Communion. Il organisera une soirée d'information le 5 juin.

Christian Moullet relève également que de nombreuses personnes s'engagent dans la paroisse comme les catéchistes par exemple, qui sèment beaucoup et récoltent de temps en temps... un peu. Il appelle également à offrir un peu de temps dans les communautés villageoises. Il tient beaucoup aux personnes qui résident au home. Chaque samedi après-midi une messe est célébrée dans un hall qui se transforme en chapelle grâce à l'aide de bénévoles qui prennent de l'âge. Christian est à la recherche de « sang neuf » pour se charger de ces mises en place un samedi par mois. D'autre part, il a un problème par rapport à la Fête-Dieu qui se déroule traditionnellement au home et recherche des personnes qui seraient d'accord de mettre en place les chaises pour les résidents et de les accompagner à l'extérieur pour la cérémonie. Il attend des inscriptions après l'assemblée.

9. DIVERS

Le président demande s'il y a des questions. Ceci n'étant pas le cas, il remercie à son tour tous ces bénévoles dont la paroisse a grandement besoin. Il lève la séance. Il est 21h45.